

> Artenförderung Vögel
> Programme de conservation des oiseaux
> Programma di conservazione degli uccelli

Aktionspläne für die Schweiz / Plans d'action pour la Suisse / Piani d'azione per la Svizzera



03
—
08

> Programme de conservation des oiseaux

Plans d'action pour la Suisse

Editeurs:
Office fédéral de l'environnement OFEV
Station ornithologique suisse de Sempach
Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse
Berne, 2008

Valeur juridique de cette publication

Le classeur «Conservation des oiseaux en Suisse» est destinée aux autorités d'exécution, aux milieux intéressés et aux acteurs. Il contient des aides à la mise en œuvre ainsi que des informations spécialisées récentes, qui servent de base aux mesures prises en vertu de la LChP, de la LPN et de la LFo, en faveur de la conservation d'espèces d'oiseaux prioritaires et de leurs habitats. Ces mesures peuvent bénéficier de subventions fédérales dans le cadre de la législation susmentionnée. L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) publie le classeur dans la collection «L'environnement pratique».

Impressum

Editeurs

Office fédéral de l'environnement (OFEV)
L'OFEV est un office du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC)
Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse
Station ornithologique suisse de Sempach

Rédaction et concept

Coordination du programme de conservation des oiseaux en Suisse:
Ueli Rehsteiner, Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse
Reto Spaar, Station ornithologique suisse de Sempach

Suivi du projet à l'OFEV

Division Gestion des espèces, section Chasse et faune sauvage:
Reinhard Schnidrig-Petrig, Rolf Anderegg, Sabine Herzog,
Bruno Stadler

Référence bibliographique

OFEV 2008: Programme de conservation des oiseaux. Plans d'action pour la Suisse. L'environnement pratique no 0803. Office fédéral de l'environnement, Station ornithologique suisse, Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse, Berne, Sempach & Zurich.

Traduction

Stéphane Cuennet, Fribourg et Services linguistiques de l'OFEV

Graphisme, mise en page

Ursula Nöthiger-Koch, 4813 Uerkheim

Photo couverture

Martinet noir (Foto: Claude Nardin)

Commande

OFCL, Diffusion publications, CH-3003 Berne
www.publicationsfederales.ch
Numéro de commande: 319.777.f

Numéro de commande et prix
319.777.f / CHF 20.– (TVA comprise)
La présente publication existe aussi en allemand (319.777.d).

Seul le classeur avec les plans d'action Grand Tétrás et Pic mar comme informations de base peut être obtenu sous forme imprimée. Tous les autres documents peuvent être téléchargés au format pdf sous www.conservation-oiseaux.ch au fur et à mesure de leur parution.

© OFEV 2008

> Table des matières

Abstracts	5
Avant-propos	7
Introduction	9
<hr/>	
Comment utiliser ce classeur	11
Pourquoi un classeur sur la conservation des oiseaux en Suisse?	11
Quel en est le principe?	11
Comment mettre le classeur à jour?	11
Pourquoi l’OFEV donne-t-il au classeur le statut d’aide à l’exécution?	11
Où commander des exemplaires supplémentaires?	12

> Abstracts

The conservation of species diversity is an important goal of nature protection policy. Among Switzerland's breeding birds, 40% (i.e. 77 species) are included in the Red List. For 50 species, specific measures are required in order to maintain the long term viability of populations. Against this background, the "Swiss Species Recovery Programme for Birds" was launched in 2003 by the SVS/BirdLife Switzerland, the Swiss Ornithological Institute at Sempach and the Federal Office for the Environment FOEN. To facilitate the implementation of conservation measures, national action plans with sound scientific foundations are being developed, together with additional implementation aids. Further details: www.environment-switzerland.ch/birds.

Die Erhaltung der Artenvielfalt ist ein wichtiges Ziel der Naturschutzpolitik der Schweiz. Von den Brutvögeln stehen 40% bzw. 77 Arten auf der Roten Liste. 50 Arten benötigen für die Erhaltung langfristig überlebensfähiger Populationen spezifische Massnahmen. Vor diesem Hintergrund haben der Schweizer Vogelschutz SVS/BirdLife Schweiz, die Schweizerische Vogelwarte Sempach und das Bundesamt für Umwelt BAFU im Jahr 2003 das Programm «Artenförderung Vögel Schweiz» gestartet. Für die Umsetzung von Artenförderungsmassnahmen werden nationale Aktionspläne mit fachlich fundierten Grundlagen und weitere Umsetzungshilfen erarbeitet. Weitere Informationen: www.umwelt-schweiz.ch/voegel.

Le maintien de la diversité des espèces est un objectif prioritaire de la politique de protection de la nature. 40% des oiseaux nicheurs (soit 77 espèces) sont sur la Liste rouge. 50 espèces ont besoin de mesures spécifiques assurant le maintien de populations viables à long terme. C'est dans ce contexte que l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse, la Station ornithologique suisse de Sempach et l'Office fédéral de l'environnement OFEV ont lancé en 2003 le «programme de conservation des oiseaux en Suisse». Des plans d'action nationaux reposant sur des bases solides ainsi que d'autres guides d'applications sont élaborés pour permettre la mise en oeuvre de ces mesures.

Informations supplémentaires: www.environnement-suisse.ch/oiseaux.

La salvaguardia della diversità delle specie è un obiettivo prioritario della politica di protezione della natura. Il 40 per cento degli uccelli nidificanti (vale a dire 77 specie) figurano sulla Lista rossa. 50 specie necessitano di misure specifiche che assicurano la salvaguardia delle popolazioni in grado di sopravvivere a lungo termine. Alla luce di questi dati, l'Associazione Svizzera per la Protezione degli Uccelli ASPU/BirdLife Svizzera, la Stazione ornitologica svizzera di Sempach e l'Ufficio Federale dell'Ambiente UFAM hanno varato, nel 2003, il «programma di conservazione degli uccelli in Svizzera». Per permettere l'attuazione di queste misure, vengono elaborati piani d'azione nazionali fondati su solide basi scientifiche e altri strumenti di supporto per l'attuazione. Maggiori informazioni: www.abiente-svizzera.ch/uccelli.

Keywords:

recovery programme for birds,
implementation aids,
conservation action plans,
Switzerland

Stichwörter:

Artenförderung Vögel,
Umsetzungshilfen,
Aktionspläne,
Schweiz

Mots-clés:

conservation des espèces,
guides d'applications,
Plans d'action,
Suisse

Parole chiave:

promozione delle specie volatili,
strumenti di supporto per
l'attuazione,
piani d'azione,
Svizzera

> Avant-propos

L'homme a une influence grandissante sur son environnement et les habitats des plantes et des animaux. Dans notre pays densément peuplé, on ne trouve plus guère de régions qui échappent à cette influence. La pureté de l'air et de l'eau, la fertilité des sols et la diversité des paysages ne vont plus de soi. L'homme n'est pas seul à pâtir de cette situation, la diversité naturelle des espèces est elle aussi menacée. C'est ainsi que 40 % des oiseaux et 78 % des amphibiens figurent sur des listes rouges. Quelques une de ces espèces sont en train de disparaître en Suisse.

La biodiversité est le fondement même de la vie humaine. La communauté internationale reconnaît ce principe depuis la Conférence de Rio de 1992, où elle s'est fixé pour but de réduire de manière significative dans le monde les pertes de diversité biologique dues à l'activité humaine. La Suisse est aussi concernée: lors de la Conférence des ministres de l'environnement qui a eu lieu à Kiev en 2003, elle s'est engagée, avec de nombreux autres pays européens, à mettre un terme au recul des espèces d'ici à 2010. Dans la conception «Paysage suisse», le Conseil fédéral s'est en outre donné pour objectif de réduire de 1 % par an le nombre des espèces figurant sur les listes rouges. Cet objectif nécessite des efforts particuliers de la part de la Confédération, des cantons et des organisations environnementales.

Agir selon les principes du développement durable permet de favoriser la biodiversité en maints endroits. Nos paysages ruraux, qui se sont peu à peu transformés en des habitats riches en espèces, le prouvent de manière éloquent. De nombreuses mesures de protection de la nature, appliquées avec détermination, visent les mêmes buts: créer des conditions favorables à la survie à long terme des animaux et des plantes, protéger et conserver les espèces, et donc contribuer au maintien de la biodiversité dans notre pays.

Les projets de protection de la nature ou de conservation des espèces sont souvent complexes: il faut bien connaître l'espèce en question, mais aussi les activités en cours et les expériences déjà réalisées, ainsi que le contexte légal, politique et financier. Quelles mesures ont déjà été prises? Lesquelles ont donné de bons résultats? Dans quelle région est-il judicieux de lancer des projets? En outre, dans le domaine de la protection de la nature, les ressources humaines et financières sont limitées. Dès lors, le regroupement coordonné des forces permet non seulement d'utiliser de manière optimale les moyens à disposition, mais constitue aussi souvent une condition indispensable du succès des projets et donc du maintien ou du développement de populations d'animaux et de plantes viables à long terme.

La Station ornithologique suisse de Sempach, l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) veulent associer le plus grand nombre possible de partenaires au programme pluriannuel de conservation des oiseaux en Suisse. Ils ont donc élaboré, avec l'appui de

spécialistes, une documentation de base axée sur la pratique, comprenant notamment les premiers plans d'action Suisse pour les oiseaux, afin de fournir à tous les acteurs concernés les données techniques nécessaires, encourager la collaboration au programme, rassembler les forces et coordonner dans la mesure du possible les interventions. De nombreuses espèces animales et végétales vont bénéficier de ces plans. Ils sont regroupés avec d'autres documents dans ce classeur, qui sera complété ces prochaines années. Nous espérons ainsi appuyer les efforts visant à conserver les valeurs naturelles en Suisse.

Bruno Oberle
Directeur
Office fédéral de l'environnement (OFEV)

> Introduction

L'état de l'avifaune en Suisse est préoccupant: malgré les efforts déployés jusqu'ici par la Confédération, les cantons et les organisations environnementales, la survie de 77 espèces (40%) est menacée. Sans mesures de protection supplémentaires, d'autres espèces risquent de disparaître de notre pays.

Que peut-on faire pour améliorer durablement la situation des oiseaux en Suisse? Différents instruments sont à la disposition des défenseurs de la nature. Ces dernières années, les activités se sont concentrées sur la protection des habitats (p.ex. sur la compensation écologique) et de certaines régions (zones protégées). Ces instruments jouent un rôle très important, mais ils ne suffisent pas pour assurer ou favoriser le maintien de nombreuses espèces, pour lesquelles il faut mettre en œuvre des mesures spécifiques de conservation afin de combattre les facteurs limitant l'évolution des populations.

C'est dans ce contexte que l'Association suisse pour la protection des oiseaux ASPO/ BirdLife Suisse, la Station ornithologique suisse et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) ont lancé en 2003 le programme pluriannuel de conservation des oiseaux en Suisse. Ce programme concerne 50 espèces d'oiseaux qui nécessitent de toute urgence des mesures de protection et pour lesquelles la Suisse assume une responsabilité particulière au plan international (dit espèces d'oiseaux prioritaires pour les programmes de conservation). Pour sa mise en œuvre, il faut une collaboration étroite entre des services cantonaux compétents en matière de chasse, de protection de la nature, d'agriculture, de forêts et d'aménagement des cours d'eau, ainsi que d'autres acteurs tels que les ONG, les particuliers et les instituts de recherche.

Pour réaliser des projets de conservation des espèces, il est essentiel de disposer de données de base solides. C'est pourquoi la Station ornithologique suisse, l'ASPO et l'OFEV ont élaboré différents documents, dans le but de faciliter au plus grand nombre de partenaires possible la mise en œuvre de tels projets.

Le classeur «Conservation des oiseaux en Suisse» contient des aides à la mise en œuvre ainsi que des informations spécialisées récentes, qui servent de base aux mesures prises en faveur de la conservation d'espèces d'oiseaux prioritaires. Les plans d'action Suisse spécifiques décrivent les causes des menaces qui pèsent sur telle ou telle espèce et indiquent comment les éliminer. La perspective nationale permet de fixer des priorités pour certaines régions et montre comment collaborer par delà les frontières régionales ou cantonales.

Le classeur sera mis à jour régulièrement avec les nouvelles aides à la mise en œuvre. Pour éviter le gaspillage de papier, les intéressés recevront une newsletter les informant des nouveautés disponibles. Celles-ci seront aussi disponibles sur Internet, via le site

www.conservation-oiseaux.ch. Le rapport «Eléments pour la conservation des oiseaux en Suisse»¹, est déjà disponible en format pdf sur le site internet.

Le classeur est destiné à toutes les personnes et institutions intéressées par la conservation des oiseaux. Plusieurs cantons ont déjà développé des stratégies exemplaires de protection des espèces et de nombreux programmes ont été lancés pour préserver une espèce ou un groupe d'espèces. L'un des objectifs du programme de conservation des oiseaux en Suisse est de faire connaître ces exemples et de favoriser ainsi la collaboration intercantonale. L'union fait la force: elle seule nous permettra de maintenir la biodiversité en Suisse!

¹ Rehsteiner U., Spaar R., Zbinden N. 2004: Eléments pour les programmes de conservation des oiseaux en Suisse. Centre de coordination du programme «Conservation des oiseaux en Suisse», Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/ BirdLife Suisse et Station ornithologique suisse, Zurich et Sempach. 76 p.

> Comment utiliser ce classeur

Pourquoi un classeur sur la conservation des oiseaux en Suisse?

Ces prochaines années, des plans d'action nationaux seront publiés pour différentes espèces d'oiseaux prioritaires dans le cadre de programmes de conservation des espèces. Des fiches sur divers thèmes relatifs à la conservation des espèces seront en outre élaborées. Comme les espèces d'oiseaux n'ont pas toutes la même importance pour toutes les régions et pour tous les acteurs, nous avons opté pour la forme du classeur, qui, par sa souplesse, permet une classification à la fois personnalisée et uniforme des documents. Il réduit le volume de papier et donc la pollution de l'environnement et diminue les coûts d'impression. En outre, les plans d'action nationaux peuvent ainsi être complétés rapidement par d'autres informations, si nécessaire.

Quel en est le principe?

Dans un premier temps, le classeur contient des informations de base et le plan d'action Grand Tétrás Suisse et le plan d'action Pic mar Suisse. La présente publication existe en français et en allemand.

Les sites www.environnement-suisse.ch/oiseaux et www.conservation-oiseaux.ch vous permet de télécharger tous les éléments du classeur au format pdf et d'autres informations sur les espèces prioritaires ainsi que les projets.

Comment mettre le classeur à jour?

Les nouveaux documents, tels que des fiches et des plans d'action supplémentaires, seront publiés sur le site internet www.conservation-oiseaux.ch. Toutes les personnes ou institutions intéressées seront informées par un newsletter «Programme de conservation des oiseaux en Suisse» sur les nouvelles parutions.

Pourquoi l'OFEV donne-t-il au classeur le statut d'aide à l'exécution?

Le classeur est publié avec le statut d'aide à l'exécution afin de souligner le caractère national des plans d'action. Tout d'abord, plusieurs d'entre eux constituent des explications détaillées pour la mise en œuvre de prestations que les cantons doivent fournir dans le cadre des conventions-programmes conclues suite à la réforme de la péréquation financière (RPT). Ils représentent un élément du contrôle qualité de ces conventions. Ensuite, les plans d'action décrivent des objectifs au plan national et aident à garantir une mise en œuvre uniforme à l'échelle du pays.

Où peut-on commander des exemplaires supplémentaires?

Le classeur avec les informations de base peut être commandé auprès de l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL)² au prix coûtant de 20 francs. Les plans d'action individuels peuvent également être obtenus auprès de l'OFEV, en tant que publications séparées³.

avril 2008, les éditeurs

² Site internet: <http://www.publicationsfederales.ch> (n° de commande 319.777.d / 319.777.f)

³ Plan d'action Grand tétras Suisse: www.environnement-suisse.ch/uv-0804-d / www.environnement-suisse.ch/uv-0804-f
Plan d'action Pic mar Suisse: www.environnement-suisse.ch/uv-0805-d / www.environnement-suisse.ch/uv-0805-f